



Les îles du Ponant

2024

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE
14 MARS 2024 - OUESSANT

LES ILES DU PONANT



Le quatorze mars deux mille vingt-quatre, à treize heures, à Ouessant, les membres de l'Association des Iles du Ponant se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation écrite en date du 23 février 2024.

Etaient présents :

- . **Mme M. THOMIN**, députée du Finistère
- . **Mme L. FORTIN**, vice-Présidente Conseil Régional de Bretagne
- . **M. D. PALLUEL**, Conseiller Régional et Maire d'Ouessant
- . **M. D. GUILLOU**, Vice-Président Conseil départemental du Finistère représentant le Président M. M. de CALAN
- . **M. G. PAGNY**, Conseiller Départemental des Côtes d'Armor, représentant le Président, M. C. COAIL
- . **M. G. PIERRE**, Conseiller Départemental de Morbihan, représentant le Président, M. D. LAPPARTIENT
- . **Mme C. CHARUAU**, Conseillère départementale de Vendée, représentant le Président, M. A. LE BOEUF
- . **M. O. CARRE**, Maire de Bréhat
- . **M. E. GRALL**, Maire de l'île de Batz
- . **M. D. DELHALLE**, Maire de Molène
- . **M. D. FOUQUET**, Maire de Sein
- . **M. D. YVON**, Maire de Groix
- . **M. R. JUHEL**, Maire de Sauzon
- . **Mme A. HUCHET**, Maire de Bangor
- . **M. P. LE FUR**, Maire de Houat
- . **M. J.L. CHIFFOLEAU**, Maire d'Hoedic
- . **M. J. LOISEAU**, Maire de l'île d'Arz
- . **M. P. DENAUD**, Maire de l'île d'Aix
- . **Mme L. ROLLAND**, adjointe à la mairie de Ouessant
- . **M. E. TONNERRE**, conseiller municipal à la mairie de Groix et co-Président SAFIP
- . **M. H. COHADON**, directeur de la Penn Ar Bed, accompagné de Mme A. LE GALL,
- . **M. B. PAPPENS**, Directeur de la Compagnie Yeu Continent,
- . **M. L. ANDRO**, Directeur de la Finist'Air
- . **Mme J. LALBIN**, Présidente de l'office de tourisme de Ouessant, accompagnée de Mme. E. LE NORET
- . **M. L. BRIGAND**, professeur émérite UBO
- . **Mme A. APPRIOUAL**, Vice-Présidente de la communauté de communes du Pays d'Iroise et Présidente de Tourisme Iroise Bretagne

Etaient également présents :

- . **M. D. LE GAC**, député du Finistère
- . **Mme F. GATEL**, Sénatrice d'Île et Vilaine, Présidente de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation
- . **M. P GUSTIN**, Préfet de Bretagne
- . **M. A. ESPINASSE**, Préfet du Finistère
- . **M. JP. SETBON**, Sous-Préfet du Finistère
- . **M. T. ROLLAND**, conseiller municipal mairie de Ouessant
- . **M. V. PICHON**, adjoint à la mairie de Molène
- . **Mme M-F. ROGER**, adjointe à la mairie de Groix
- . **M. O. BERNICOT**, SGAR Bretagne
- . **M. S. GODEFROY**, et **Mme C. DESSANDIER**, Région Bretagne
- . **Mme I. LANNUZEL**, assistante parlementaire de N. HAVET, députée du Finistère
- . **M. M. PELTIER**, Conservatoire du Littoral
- . **Mme L. GUENNAL**, Conférence des Régions Périphériques Maritimes
- . **MM. JP. BERTON, J. MENES, S. SIMON**, EDF
- . **M. F. GICQUIAUD**, Tourisme Iroise Bretagne
- . **M. S. BURON**, DDTM du Finistère
- . **Mme S. LANOE ROUBAULT**, CESER Bretagne
- . **Mme M. FOUQUET**, INIZI

- . **Mme S. GROC et JB. BEVEN**, Présidente et coordinateur du Festival les Insulaires 5AFIP)
- . **Mme M. MALGORN**, ancien maire de Ouessant
- . **Mmes C. COURANT, M. MALLET, E. GAUTER, L. COURTAIS, et M. D. BREDIN**, AIP.

Ont donné pouvoir :

- . **M. G. MOUNIER**, Conseiller Départemental du Finistère, représentant le Président, M. M. DE CALAN
- . **M. P. LE BERIGOT**, Maire de l'île aux Moines, et Trésorier de l'Association
- . **M. R. ROUSSELLOT**, Maire de Locmaria
- . **M. T. GROLLEMUND**, Maire de Le Palais
- . **M. V. DA SILVA**, représentant de la CMA Bretagne
- . **M. M. CHARUAU**, représentant des offices de Tourisme
- . **M. E. MAILLARD**, adjoint à la mairie de l'île d'Yeu

Se sont excusés :

Mmes, MM. ARZ Didier, SORRE Stéphane, TRICHET LAMOIR Sandrine, CORBEL Yannick, CANEVET Michel, RAMARD Dominique, ROLLAND Baptiste, IMBERT Corinne, PLACINES Jean, MEHAUTE Yvon, LE HENANFF Anne Sandrine LE FEUR, ALAUX Ludovic, PERSON Nicole, BERTRAND Samantha, BLANCHET François, ROBO David, METAYER Lysiane, UZENAT Simon, MANDELLI Didier, HAVET Nadège, LE MEUR Annaïg, COSTIL Olivier, ROISIL Jacqueline, BLONDEL Brice, BUCHOU Stéphane, PAUL Philippe, PUCHOIS Jean-Marc, LE QUERE Rozenn, TANGUY Liliana, JOURDA Muriel.

Avec 26 présents et 7 représentés, le quorum fixé à 27 est atteint.

DISCOURS D'ACCUEIL - Denis PALLUEL

Avant de débuter, je salue la présence de deux anciens maires : Daniel MASSON : ancien maire de Molène et Michèle MALGORN, ancienne maire de Ouessant. Nous avons l'objectif de terminer vers 15h de manière à pouvoir aller visiter les sites de production de ce que vous avez dégusté : la distillerie et le hangar agricole et d'être à l'heure pour le bateau de 16h30 (pour ceux qui veulent le prendre).

M. le Préfet de Région, MM. Le préfet et sous-Préfet, je salue la présence de l'Etat qui est massive aujourd'hui, c'est une très bonne chose pour nous ; Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mélanie THOMIN, députée de notre circonscription, que je suis très heureux d'accueillir ici, M. Didier LE GAC député « de Molène », fidèle aussi à nos réunions ; Mme Françoise GATEL, sénatrice d'Ille-et-Vilaine qui est venu ici il n'y a pas si longtemps pour une réunion ; Madame la Vice-Présidente de la Région, Laurence FORTIN qui est en charge des territoires notamment les îles, qui même depuis l'ancienne mandature suit nos travaux, nous aide beaucoup à travers le contrat de plan Etat Région et qui représente aujourd'hui le Président Loïg CHESNAIS-GIRARD ; Monsieur le Vice-Président du Département Didier GUILLOU, Gilles PAGNY, Gérard PIERRE pour le département des Côtes d'Armor et celui du Morbihan ; je salue mes collègues Maires des îles et élus d'Ouessant et toutes les personnes ici présentes qui contribuent au fonctionnement et au rayonnement de notre association. Un merci particulier aux membres du personnel qui font vivre l'AIP au quotidien et plus particulièrement Charlotte COURANT qui a pris les rênes en remplacement de Denis Bredin il y a quelques mois.

Je suis évidemment très heureux de recevoir l'assemblée générale de l'association des îles du ponant. Cela me rappelle des souvenirs puisque de mémoire, notre île n'avait pas accueilli d'AG de l'AIP depuis 1995. Ça ne nous rajeunit pas, 1995... A l'époque, le président, que dis-je le Commandeur, était Christian BONNET, ancien ministre, un des fondateurs de l'association. A l'époque, j'étais un tout jeune et fin Maire, pas encore touché par l'embonpoint convivial et républicain, propre aux élus qui prennent leur mandat à cœur et à corps au gré des vins d'honneur et autres agapes essentielles au lien ombilical avec leurs électeurs. Autant vous dire, qu'à l'époque j'étais très impressionné par la stature de notre président, et je me suis pincé plusieurs fois, moi qui quelques années auparavant était étudiant à

Nanterre, la rebelle, quand je me suis respectueusement incliné devant l'ancien Ministre de l'Intérieur... Il y a au moins deux personnes ici qui se souviennent de cette époque, c'est Ronan JUHEL, Maire de Sauzon et Dominique YVON, Maire de Groix, survivants de la continuité de notre association, des témoins qui comme moi-même relèvent plus de la paléontologie que de la politique... Bon presque trente ans et trente kilos plus tard, je me retrouve devant vous avec un grand plaisir. Alors je dois me prémunir d'un risque qui serait celui de parler au nom de l'AIP que j'ai eu l'honneur de présider un certain nombre d'années. Je m'exprime ici en tant que Maire de Ouessant et c'est Olivier CARRE, Maire de Bréhat qui s'exprimera au nom de l'AIP, Olivier qui a repris le flambeau après Philippe LE BERIGOT, le Maire de l'île aux Moines, absent aujourd'hui en raison du décès de son premier adjoint. Il adresse un message particulier à Mme GATEL : il vous souhaite un bon anniversaire.

Donc je me contenterai de vous parler d'Ouessant qui vous accueille. Je dois bien sûr, vous en faire l'éloge. Ouessant dont vous ne verrez rien ou pas grand-chose.

Du moins vous verrez le côté fonctionnel de l'île, pas très « fun » et même un peu moche mais nécessaire : un port avec des alvéoles en béton, un ruban d'asphalte pour venir jusqu'à cette salle polyvalente, un très bel et très bon outil réalisé grâce au contrat et utilisé toutes les semaines toute l'année. Pour le reste, l'île sentinelle, l'île aux phares, l'île aux femmes, l'île aux tempêtes, tous ces mythes-là vous ne les verrez pas. Le seul coup de vent prévu, ce sera votre passage... C'est le lot de ce type de rassemblement, venir dans un écrin qui reste largement invisible. Mais bon, le propre des mythes c'est d'être des constructions intellectuelles basées sur une réalité imaginaire, donc tout va bien, circulez y'a rien à voir. Pour le reste, revenez et prenez le temps de flâner, de sentir, d'observer, de vous perdre loin des sentiers battus.

Tout à l'heure, toujours au pas de course, pour repartir, on fera un crochet par deux récentes réalisations réalisées avec le concours de l'Etat, de la Région Bretagne et du Département du Finistère. Pour présenter ces deux réalisations je me permettrai de citer un proverbe Irlandais qu'on devrait d'ailleurs intégrer dans le contrat local de Santé des îles du Ponant qui résume très bien nos ambitions en matière sanitaire et en matière d'autonomie alimentaire : « Ce que beurre et whisky ne peuvent soigner est incurable ».

Vous visiterez d'abord les hangars artisanaux où sont établis deux entreprises : la Distillerie d'Ouessant et la société Nividiskin qui fabrique et commercialise des crèmes à base d'extraits d'algues cueillies et transformées sur l'île. L'orge était une culture très importante sur l'île jusqu'au début du 20e siècle. Aujourd'hui on n'en produit plus mais qui sait, cela peut revenir. Pour anticiper, la distillerie quant à elle a commencé à produire du Whisky, mais en attendant le vieillissement de ce breuvage, elle fabrique et commercialise déjà de la bière et du pastis, ce qui est la moindre des choses dans une île sous la férule d'un Maire né à Marseille... Ce pastis vient d'ailleurs d'obtenir un grand prix au concours mondial de Bruxelles Spirit Selection 2023 (grande médaille d'or avec plusieurs milliers de concurrents dans toutes les gammes de spiritueux). Je n'oublie pas de le rappeler : ces produits sont à consommer avec modération, car même si ce concours est un peu les Oscars de la distillation, le meilleur scénario n'est pas « l'anatomie d'une cuite ». Mais à quelques semaines des JO, ne boudons pas notre plaisir de ce très bel exemple de l'état d'esprit de cette France qui gagne !

Puis, nous nous arrêterons rencontrer Thomas, Marie et Charlène les agriculteurs récemment installés sur l'île en production laitière (vaches Jersiaises et moutons).

Ils vous accueilleront dans les bâtiments construits par la Commune pour le stockage du matériel et du foin et pour la transformation. Ces deux élevages sont bios bien sûr et ils ont la particularité d'être entièrement en plein air toute l'année, la traite se faisant aux champs. Au-delà de ces réalisations qui contribuent à rendre notre île un peu plus autonome, il y a des histoires humaines, les bonnes personnes à la bonne place, avec des familles qui s'installent sur l'île et lui redonnent une vigueur économique et sociale.

Au-delà de ces projets dont vous aurez un aperçu, les problématiques d'Ouessant sont celles que l'on retrouve de manière plus ou moins accentuée sur l'ensemble des îles. Comme nos collègues finistériens de Molène et Sein, nous avons des contraintes d'insularité dont on peut dire qu'elles sont un peu plus fortes que dans les autres îles. Ces contraintes, d'ailleurs, ont un avantage et nous

simplifient la vie : dans les autres îles on se questionne toujours pour savoir à quelle heure part le prochain bateau, nous on n'est pas embêté, il n'y en a qu'un. On a les problèmes qu'on peut...

Cette insularité, vous en aurez un aperçu lors du festival insulaire qui relève le défi car c'en est un de nous recevoir à l'île de Sein. Juste une supplique, chers amis Sénans, ne vous barrez pas en Angleterre quand vous verrez ces hordes débarquer chez vous, ce sera une invasion pacifique. Mais je connais leur sens de l'accueil et je n'ai aucune inquiétude.

Par contre, en mer d'Iroise, nous n'avons pas les problèmes de super ou hyper fréquentation que peuvent connaître certaines communes insulaires, même si comme partout la place et le rôle du tourisme doivent être débattus et je salue la présence des représentants des offices de tourisme. La question du logement et de l'emploi est, comme dans l'ensemble des îles du Ponant, en haut de la pile, comme d'autres thématiques comme la restauration des ouvrages maritimes, M. Le Sous-Préfet a pu voir de visu et je pense que c'est un problème qui va se généraliser sur beaucoup d'îles et sur le littoral ; la préservation des milieux, l'énergie décarbonée sont également importantes. Mais je ne vais pas me lancer dans une liste à la Prévert qui constituerait un catalogue de nos misères. La force de l'association au-delà de nos différences c'est de donner une image constructive de l'insularité. Une insularité qui demande des moyens spécifiques certes, mais une insularité qui s'assume comme telle. Faire sur place tout ce qu'on peut faire sur place. Une insularité exigeante, avec des îles qui ne cherchent pas à vivre toujours plus sous perfusion du continent en revendiquant à tout prix une illusoire « continuité territoriale ». L'insularité ce n'est pas seulement de la géographie, c'est une manière de développer ses propres stratégies, de faire en sorte que les îles restent des centralités et pas des annexes récréatives de la vie continentale. Par leur présence, nos partenaires montrent leur attachement à ce partenariat dynamique avec les îles. Mais là je déborde un peu de mon territoire, et je vais passer la parole à notre Président, le mieux placé pour porter ce discours fédérateur que j'appelle de mes vœux. Puisque je parle de discours fédérateur, vous aurez remarqué, je l'espère, que pour la première fois depuis la nuit des temps je n'ai pas lancé de piques sur l'île que vous avez effleurée lors d'une brève escale pour venir jusqu'à Ouessant. Et oui avec le temps je m'assagis... J'ai décidé de prendre de la hauteur, et de ménager Molène, Didier son Maire actuel, et Daniel l'ex, le déchu de la politique. D'autant plus que Daniel qui est un peu maso s'est réfugié à Ouessant. Il fait partie maintenant des minorités qui vivent sur notre sol. Je dois donc être très prudent car le respect des droits des minorités est aujourd'hui très surveillé. Donc je le laisse pratiquer ses traditions et des pratiques rituelles. Tous les mois il a le droit de fumer quelques saucisses avec des algues en se tournant vers le sud-est, la terre de ses ancêtres. Donc pour enterrer la hache de guerre, je sollicite leur mansuétude et je reprends pour moi cette maxime chinoise : « Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut aussi se le faire pardonner » ! Merci à toutes et à tous.

MOT D'ACCUEIL - Olivier CARRE

Bonjour à toutes et à tous, tout d'abord, je tiens à remercier Denis de nous recevoir aujourd'hui, tous les ouessantins qui ont préparé la salle et ont permis une bonne organisation, et puis pour ton discours, Denis, qui nous rappelle toujours des points très importants de la vie insulaire. Merci à tous pour votre présence aujourd'hui, il n'est jamais facile de s'organiser pour venir sur une île, d'autant plus que Ouessant fait partie des îles éloignées, avec un temps de passage de plus d'une heure depuis Le Conquet, port déjà éloigné sur le continent. Ouessant fait aussi partie des îles en ZNI et nous avons pu ce matin visiter avec nos partenaires d'EDF leur installation, la centrale de production d'électricité.

Rejoindre une île, ou traiter le problème de l'approvisionnement en énergie, sont deux des nombreuses spécificités des îles pour lesquelles les maires travaillent tous les jours, assistés par l'Etat, la Région Bretagne, les départements et les entreprises partenaires pour trouver la meilleure réponse à ces challenges de chaque jour, et ces réponses sont très diversifiées, chaque île ayant ses propres spécificités.

Vous le savez, la vie de notre association est rythmée autour de deux moments importants :

- notre assemblée générale, à laquelle est associée notre première réunion annuelle du Conseil d'administration. Ce moment se déroule généralement durant la première quinzaine de Mars.

- Le deuxième, c'est le festival des insulaires. Notre deuxième conseil d'administration est maintenant programmé la veille du démarrage du festival.

Il y a un peu plus d'un an, le 2 mars 2023, nous nous retrouvions à l'invitation de Bruno Noury sur l'île d'Yeu. Rien ne laissait présager la bataille qu'il a dû livrer ensuite contre une terrible maladie et malheureusement il nous a quitté le dimanche 24 septembre alors que se terminait pour nous un autre événement important pour nos îles à Houat cette année-là.

Bruno Noury a été maire de l'île d'Yeu pendant 15 années, il était conseiller départemental et a été Vice-Président de l'AIP pendant 14 ans.

Pour honorer sa mémoire et ce qu'il a apporté à notre association, je vous propose une minute de silence.

Je vous remercie.

Nous allons maintenant dérouler l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Nous avons un timing très serré puisque nous souhaitons terminer cette assemblée au plus tard à 15h15.

Je demanderais à Charlotte d'être notre « gardien de l'horloge ».

RAPPORT MORAL 2023 - Olivier CARRE

Le premier point à l'ordre du jour est la validation du PV de l'assemblée générale de 2023.

Notre ambition globale, s'il faut la résumer en une phrase, c'est d'offrir un avenir à nos îles.

C'est aussi et cela restera notre défi commun.

Notre priorité actuelle, clairement affichée, c'est le logement de nos actifs et de nos résidents permanents. Sans eux, pas de service de santé, pas d'enfants dans les écoles, pas de commerces, pas de produits insulaires etc.

Nous y avons consacré en 2023 une importante partie de nos travaux, avec deux séminaires sur ce sujet spécifique : le 15 juin à l'hôtel du Département du Morbihan et le 22 septembre après notre CA à Houat.

Nous avons aussi eu de nombreuses rencontres et échanges avec des Parlementaires et Ministres. Sans les citer tous, mentionnons la visite de la commission décentralisation du Sénat à Ouessant les 8 et 9 juin et celle avec Monsieur G. LARCHER, Président du Sénat le 11 août. Autant d'occasions où nous avons pu faire valoir nos besoins et nos spécificités et mesurer le soutien de nos parlementaires.

L'année 2023 a vu la parution du fameux décret, plusieurs fois reportée, finalement signé le 25 août 2023, sur la majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Il offre à toutes nos communes la possibilité de définir un taux de taxation majoré. Pour des raisons techniques, les deux îles voisines d'Ouessant, soit Sein et Molène ne peuvent la mettre en place du fait de l'absence de base fiscale liée à l'inexistence d'un cadastre.

Ce n'est bien sûr pas la panacée aux problèmes de logement sur les îles, mais c'est une avancée importante et collectivement, nous avons pu nous engager pour toutes les communes ayant instauré cette majoration, à utiliser ces recettes supplémentaires pour renforcer les actions des communes en faveur de la vie à l'année sur nos îles et plus particulièrement du logement. Ces recettes, si elles restent modestes pour certaines îles, n'en constituent pas moins un levier important en renforçant par exemple les capacités d'emprunt de certaines communes.

Bien sûr, d'autres leviers existent et la mise en commun de nos réflexions est toujours un des points forts de nos échanges.

Toujours sur le logement, je citerais aussi les programmes et actions concrètes, qui se multiplient à l'initiative des communes, j'en veux pour preuve le taux de consommation important de l'axe 1 du contrat de plan Etat/Région.

Depuis le début du second contrat, signé en février 2023 à l'île de Batz, 13 projets ont été validés en CUP, permettant la construction de 48 logements pour un total de subventions allouées de plus de 1,7M€ pour les îles bretonnes. Cette forte consommation témoigne de la volonté des communes de maintenir des logements pour les actifs des îles et lutter contre la pénurie de logements permanents. Je tiens à souligner ici la très bonne coopération entre l'Etat, la Région, les Départements et l'AIP sur ce contrat de plan et à remercier l'Etat représenté par notre préfet de région Philippe GUSTIN, la Région par Laurence FORTIN, les départements des Côtes d'Armor représenté par Gilles PAGNY et du Finistère représenté par Gilles MOUNIER qui s'excuse de ne pas pouvoir être présent. Je remercie également les Départements du Morbihan, représenté par Gérard PIERRE, et de Vendée, représenté par Carole CHARUAU.

Si le logement est clairement considéré comme prioritaire, cela ne nous a pas empêché de maintenir et renforcer nos interventions dans les autres domaines vitaux pour les îles.

Nous avons continué à accompagner le développement économique et les entreprises, et en particulier le développement d'un tourisme respectueux de nos populations et de notre environnement. Souvent, il permet des activités à l'année. Je citerais l'exemple de Ouessant, parce que nous sommes à Ouessant aujourd'hui, mais j'aurais pu prendre des exemples sur de nombreuses autres îles, où l'on voit que 3 nouvelles exploitations agricoles ont trouvé un modèle où leur production est vendue aux insulaires toute l'année et est en lien avec l'activité touristique : les restaurateurs, clients des locations, visiteurs d'un jour en période estivale.

Nous avons en 2023 accentué nos actions pour la santé pour les îles bretonnes, grâce au soutien de l'ARS, et en suivant les enseignements de celui-ci, avons pu dresser les contours d'un nouveau contrat qui devrait être signé vers la fin Mai 2024.

Nos interventions se sont aussi poursuivies dans le domaine de nos ressources par exemple dans le domaine de l'eau avec des programmes de sensibilisation aux économies d'eau.

Nous avons également travaillé la préservation de nos patrimoines naturels et culturels, je voudrais ici rappeler que notre environnement et sa qualité sont la base de notre développement et qu'avant de nous dénommer « Les îles du Ponant » : l'AIP, nous nous sommes appelés l'APPiP : association pour la protection et la promotion des îles du Ponant.

A ce titre, si notre premier programme de lutte contre les invasives s'est terminé en 2023 sur Ouessant, Sein et Molène, c'est aussi le démarrage de notre programme de sensibilisation aux invasions biologiques sur les îles bretonnes et un programme d'actions sur 6 d'entre elles. De plus, un nouveau programme soutenu par la fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale démarre pour la dératisation de l'île d'Aix, comme cela a pu être fait avec succès à Molène, Hoëdic, et Keller îlot au nord -ouest d'Ouessant.

Le programme de la Région Bretagne « Sites d'exception naturels et culturels » s'est poursuivi en 2023 pour la troisième année sur l'île de Bréhat avec un focus particulier sur la signalétique et sur la protection des sites remarquables avec le démarrage de la réhabilitation du chemin du Phare du Paon. Les îles de Houat et Hoëdic ont démarré ce programme en 2023.

Avec toutes ces dynamiques, l'année 2023 s'annonçait aussi comme une année de transition bien préparée pour anticiper le départ en retraite de notre ancien directeur, mais cette année nous a réservé quelques surprises.

La première a été mon élection pour présider à la destinée de notre association. 2023 était statutairement une année de renouvellement de notre conseil d'administration et de notre Bureau. Pour des raisons personnelles, Philippe LE BERIGOT, s'il a confirmé sa candidature au Bureau de notre association, n'a plus souhaité en assurer la présidence. Il en assure désormais le rôle de trésorier.

Je profite de cette mention pour remercier Philippe, digne successeur de Denis PALLUEL comme président, pour son action durant ces trois années passées à la tête de l'AIP.

En ce qui me concerne, la décision de candidater à sa succession, pour moi qui ai seulement découvert l'AIP après mon élection en 2020, a été largement motivée par l'esprit qui a régné pendant ces 3

années et où j'ai pu découvrir cet engagement collectif pour nos îles. L'engagement sans faille de tous les maires, le dynamisme de toute l'équipe, la richesse des échanges entre nous, le plaisir de se rencontrer, la découverte des autres îles et de leurs projets rendent l'AIP unique dans sa constitution et dans son fonctionnement. Nous avons fêté en 2023 ses 52 ans et cette longévité est une preuve de son utilité pour les îles et de la qualité du travail qui y est réalisé.

Nous avons aussi en 2023 changé de locaux, les précédents s'étaient avérés exigus depuis plusieurs années et une opportunité à proximité, à un tarif proche du précédent pour une superficie trois fois supérieure a décidé le Bureau de l'AIP à valider le changement d'adresse. Je demanderai donc à notre assemblée générale de ratifier cette décision du bureau comme le prévoit nos statuts.

2023 c'est aussi l'année où notre ancien directeur, Denis BREDIN, a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1er octobre. Son départ a été largement anticipé puisque le processus de son remplacement a été lancé dès début 2022 et a abouti, pensions-nous, en décembre de cette même année.

Un tuilage était organisé à compter du 15 juin mais malheureusement la candidature retenue s'est révélée inopérante. Denis Bredin a fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre et a accepté de reprendre du service à mi-temps jusqu'au 31 décembre.

Au nom de l'association, je tiens à remercier Denis pour tout le travail accompli pendant les 9 ans où il a assumé le rôle de directeur. Il avait pris le poste à une période difficile de l'association, l'a remis sur les rails et a été un élément-clé dans le développement de l'AIP pour l'amener là où nous sommes aujourd'hui. Denis, un grand merci à toi pour tout le travail accompli. En 2024, vous ne verrez plus Denis que très épisodiquement principalement sur la fonction de chef de projet innovation INTERREG FREIIA.

Avec Charlotte COURANT, nouvelle directrice depuis janvier 2024, nous allons essayer de continuer sur cette belle trajectoire.

Charlotte travaillait déjà à l'AIP et partageait son temps avec le rôle de directrice de la SAFIP. Elle a quitté ce rôle et consacre maintenant 100% de son temps à la direction de l'AIP.

Et avant de terminer ce rapport moral, juste un petit regret : la loi 3DS, votée le 21 février 2022, a reconnu la spécificité des îles du Ponant. Françoise GATEL, que je remercie pour sa présence aujourd'hui, en était l'une des rapporteuses. Depuis cette loi, entre maires, nous nous sommes très souvent dits qu'il fallait transposer cette spécificité dans les lois nouvelles qui traitent de nos sujets prioritaires. Mais à ce stade, et malgré le soutien continu de nos politiques et de nos parlementaires, nous n'avons pas encore réussi dans cette tâche. Cela restera notre fil rouge pour l'année 2024.

Je vous remercie pour votre attention et pour ce rapport moral.

RAPPORT FINANCIER 2023 – France LE PAIH, expert-comptable LDO CONSEILS

Bonjour à tous, je vais vous présenter les Comptes au 31 décembre 2023.

Les ressources associatives s'élèvent à 703 745 € (500 868 € en 2022), on y retrouve les subventions :

Départements : 76 000 €

Régions : 128 000 €

FEDER : 121 000€

Agence de l'Eau : 41 000 €

Contrat de Santé : 40 000 €

Univers des îles : 62 000 €

Microfolies : 57 000 €

Une autre ressource s'y ajoute, c'est la cotisation des communes basée sur la population DGF et s'élève à 128 776 €.

En parallèle de ces ressources, il y a les prestations vendues pour un montant de 9 400 €, qui correspondent aux partenariats avec MUTAMI, et EDF.

Il y a aussi les transferts de charges pour 20 000 € qui sont la participation des compagnies maritimes et la rémunération de l'association pour le programme Renov'îles. Et enfin les reprises sur provisions à hauteur de 19 000 € qui représentent la diminution des engagements de retraite suite au départ à la retraite de Denis Bredin.

Au total, les produits de l'association s'élèvent pour 2023 à hauteur de 753 055 € en 2023 contre 542 498 € en 2022.

En parallèle de ces produits, l'association doit faire face à deux types de charges principales :

- Les charges de fonctionnement

347 303 € (246 620 € en 2022) cela comprend notamment les fournitures consommables que sont les consommations en eau, électricité, de carburant ; La sous-traitance qui représente un poste assez important du volume de charges qui sont prestations et études commandées dans le cadre des différents programmes ; les locations et charges locatives concernent les locaux et le matériel, la variation par rapport à 2022 est expliquée par des locations ponctuelles et le déménagement à Plougoumelen ; les informations et publications concernent essentiellement le journal des îles et concernant les autres services extérieurs pour 4000 €, c'est notamment la cotisation versée à l'association Savoir-Faire des îles du Ponant. Il y a enfin les impôts et taxes pour 9 595 € qui comprennent la taxe sur salaire et la formation continue.

- Les charges de personnel

Ce sont les salaires bruts et charges sociales 400 805 € en 2023 (288 935 € en 2022).

En synthèse, l'association sort en 2023 un résultat déficitaire de - 7 780 € (- 17 730 € en 2022).

Au niveau du bilan, qui dresse une photo de la situation de l'association au 31 décembre 2023 comparé à l'année dernière, les notions importantes à retenir sont les **fonds propres qui s'élèvent à 122 000 € en 2023** contre 140 000 € en 2022. La trésorerie est un petit peu plus faible que l'an dernier, c'est dû à des subventions en attente de perception.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – Charlotte COURANT

Le rôle du commissaire aux comptes est de certifier nos comptes et de relever les faits délictueux. Un rapport général et un rapport spécial nous ont été remis. Il nous rappelle ses règles d'indépendance, les contours de sa responsabilité et la responsabilité de notre organe de direction.

Pour l'année 2023, il constate la sincérité et la régularité des comptes annuels, l'appréciation des principes comptables et des estimations significatives retenues et les vérifications spécifiques portant sur le rapport moral rédigé par le Président M. Olivier Carré et les documents remis aux membres, la situation financière et les comptes annuels. Il n'y a pas d'observation à formuler sur la sincérité de ces informations, ni sur la concordance avec les comptes annuels.

Sur la justification de nos appréciations, il porte une attention particulière aux subventions qui représentent 80 % des ressources totales et des subventions qui restent à percevoir. Compte-tenu du caractère significatif de ces postes ils ont apprécié le caractère approprié des principes comptables et le caractère raisonnable des estimations retenues.

Un audit sur les comptes 2023 a été réalisé selon les normes professionnelles applicables en France. Les éléments collectés sont appropriés et suffisants pour fonder une opinion. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des principes comptables français réguliers et sincères, et donnent une image

fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL 2024 – Charlotte COURANT

1- Soutien aux collectivités, animation et veille

Contrat-îles Etat – région Bretagne – CD 22 – CD 29

L'année 2024 sera celle de la revoyure du contrat-îles. Une première réunion a eu lieu le 20 février 2024 à Bréhat pour présenter les propositions d'évolutions, qui seront validées en mai 2024.

2 Comités Uniques de Programmation auront lieu en 2024 :

- 31 mai 2024 - Lorient
- 2^{ème} semestre (date à caler) – Brest

Veille et suivi des politiques globales

En 2024, l'AIP continuera ses actions de veille des politiques locales, notamment l'avancée de la loi logement prévue pour le 1^{er} semestre 2024.

L'AIP poursuivra ses actions de veille sur des financements possibles pour développer et conforter ses programmes.

2- Dossiers thématiques

Energies – Eau – Déchets

Iles non connectées (Ouessant, Molène, Sein, Chausey)

Poursuite du programme Rénov'îles

Suite à la signature entre l'AIP et EDF SEI de la nouvelle convention Rénov'îles en janvier 2024, le programme se poursuivra en 2024, avec la mise en place de permanences sur les îles pour le montage des dossiers avec les habitants et la réalisation au besoin de diagnostics thermiques.

Publication des tarifs d'achat de l'électricité photovoltaïque des ZNI du Ponant

Le 12 février 2024, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a publié les tableaux des tarifs d'achat de l'électricité d'origine photovoltaïque pour les Zones Non Interconnectées (ZNI), avec une nouveauté : l'intégration des îles du Ponant non interconnectées, Sein, Molène, Ouessant et Chausey dans le dispositif. Cette publication fait suite à un arrêté qui permet enfin aux ZNI du Ponant d'avoir un tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque. Ce tarif d'achat était attendu depuis 2019.

Les tarifs d'achat de l'électricité photovoltaïque pour la vente en totalité du courant produit sur Sein, Molène, Ouessant et Chausey sont ainsi fixés du 01/02/2024 au 30/04/2024 :

0 < Puissance ≤ 3 kWc*	33,33 c€ /kWh
3 kWc < Puissance ≤ 9 kWc	28,39 c€ /kWh
9 kWc < Puissance ≤ 36 kWc	20,28 c€ /kWh
36 kWc < Puissance ≤ 100 kWc	17,63 c€ /kWh
100 kWc < Puissance ≤ 500 kWc	16,96 c€ /kWh

* **kWc** = kilowatt crête – Unité de mesure utilisée pour évaluer la puissance atteinte par un panneau solaire photovoltaïque lorsqu'il est exposé à un rayonnement solaire maximal.

Suivi de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) – Volet ZNI du Ponant (Sein, Molène, Ouessant, Chausey)

Une nouvelle PPE devait être engagée en 2024, elle devrait finalement être rédigée dans l'année 2025. L'AIP est associée pour le suivi du volet ZNI du Ponant.

Poursuite du Contrat de Relance et de Transition Ecologique des îles du Finistère

Un comité de pilotage sera programmé au cours de l'année 2024 pour suivre les avancées des projets des îles finistériennes.

Nouvelle convention avec Morbihan Energies

Une nouvelle convention est en cours de validation et sera signée durant le 1er semestre 2024. Elle prévoit notamment l'engagement de Morbihan Energies d'associer l'AIP en tant que prestataire ou partenaire, dans les actions d'animation, de communication et de sensibilisation qui pourraient être réalisées en faveur de la transition énergétique des îles morbihannaises.

Référent transition énergétique ADEME

L'ADEME souhaite développer le réseau de référents techniques et politiques pour la transition énergétique. L'AIP proposera une candidature collective inter-îles comprenant un référent technique en s'appuyant sur plus de 10 ans d'accompagnement de la transition énergétique réalisé en interne, et un référent politique élu parmi les membres du conseil d'administration.

Partenariats Agence de l'Eau Loire Bretagne

Programme « Citerne »

L'AIP a déposé une candidature auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à l'appel à projets « Sobriété des usages » en septembre 2023. Ce programme prévoit la mise en œuvre une stratégie de réduction des consommations d'eau potable par la sensibilisation aux économies d'eau, la diffusion d'équipements hydro-économies et la multiplication et l'usage des systèmes de récupération de l'eau de pluie, à destination des habitants des îles couvertes par l'Agence de l'eau. Si la candidature est acceptée, le projet débutera en juin 2024 et s'achèvera au 31 décembre 2025.

Soutien à l'accord de programmation

Un suivi de l'accord dont l'application se déroule en 2024 est sollicité pour cette année.

Mécénat Saint Gobain

Dans le cadre de ce mécénat, des formations peuvent être proposées aux mairies et acteurs des îles, dans des domaines très variés. En 2024, l'AIP mettra en place une démarche pour identifier les besoins de formations sur chaque île, à l'aide d'un questionnaire en ligne. Des dons de matériaux sont également toujours possibles, à destination de personnes en situation de précarité énergétique.

Economie – Tourisme - Innovation

Tourisme - Univers des îles

La nouvelle feuille de route 2024-2027 pour les îles bretonnes est en cours de rédaction. Elle devrait être finalisée au premier semestre 2024. Elle a l'ambition de *faire des îles une destination exemplaire d'un tourisme durable en harmonie avec le territoire*.

Pour l'AIP, il s'agira notamment de poursuivre les actions d'animation et de coordination du réseau à différentes échelles, de renforcer la méthodologie d'observation en lien vers les acteurs, de conforter la stratégie d'accueil des visiteurs sur les îles et de poursuivre la mise en réseau des îles à travers des outils de communication inter-îles. De cette feuille de route, découlera un plan d'action pour la période 2025-2027.

En attendant la signature de la feuille de route, le programme 2024 est le suivant :

- Création du Journal des îles 2024, avec un dossier central sur la santé ;
- Poursuite des actions de veille autour du tourisme durable ;
- Poursuite des accompagnements des dossiers Site d'Exception ;
- Poursuite des actions de coordination et d'animation.

Economie – Savoir-faire des îles du Ponant

En 2024, nous proposons de maintenir les liens et de s'associer à SAFIP pour toutes les problématiques relatives au développement économique. Nous transmettrons les demandes économiques à SAFIP, et concrétiserons le programme d'échange de travailleurs en accueillant des travailleurs madelinots durant l'été 2024 au sein d'établissements adhérents de Savoir-faire des îles du Ponant.

Innovation – FREIIA 2024

Après le premier diagnostic de l'innovation sur les îles du Ponant, le projet va entrer dans une phase plus opérationnelle et commencer à partager les résultats des bonnes pratiques et innovations favorables au développement des îles. Une série d'enquêtes est programmée auprès des acteurs de l'innovation sur les îles de Groix et Ouessant.

Santé

Renouvellement du Contrat Local de Santé des îles bretonnes

Le 20 février dernier, les élus et une délégation de l'ARS se sont réunis sur l'île de Bréhat pour échanger autour du futur plan d'actions. Les différents enjeux qui ont été abordés lors de la réunion sont venus confirmer les objectifs inscrits au sein du plan d'actions qui est en cours d'écriture. Le CLS socle sera signé le 30 mai 2024 à l'île-aux-Moines. La déclinaison des avenants débutera au 2^{ème} semestre pour des signatures prévues au 1^{er} trimestre 2025.

Convention de partenariat Mutuelle MUTAMI

Une nouvelle convention sera proposée en 2024, sur les mêmes modalités. La présence au festival Les Insulaires sera à discuter en fonction des possibilités d'accueil.

Association pour la Permanence en Santé sur les îles Bretonnes

L'AIP dispose d'une voix au CA de cette structure, elle y est représentée par Dr Philippe ROUGIER, adjoint au maire de l'île d'Arz, suppléé par M Jean-Luc CHIFFOLEAU maire d'Hœdic. Ses actions

consistent à employer des personnels de santé affectés sur les îles pour assurer une permanence de soins de premiers recours.

Espèces Invasives

C'est un programme prévu sur 3 ans, entre 2022 et 2025. Le programme se poursuit en 2024 autour de la régulation 4 espèces animales impactantes pour la biodiversité des îles : rats surmulots, lapins de garenne, ragondins et chats harets. Les opérations de captures sont réalisées par un prestataire.

Prospective régulation/décarbonation des circulations automobiles

Cette étude prospective aura 2 volets :

- Technique : état des lieux de la situation et des enjeux par île, « benchmark » d'innovation en matière de circulation ;
- Juridique : analyse des outils juridiques existants régissant la mobilité pour proposer des arrêtés types permettant de répondre aux attentes des situations sur chaque île et des propositions d'évolution législatives pour répondre aux besoins de régulation éventuels.

De ces volets découlera une proposition de plan d'action, qui sera initié en 2025.

Logement des résidents permanents

Compte tenu de l'urgence de la situation et au nom de la spécificité insulaire sur le sujet du logement permanent, l'AIP portera un programme sur 3 ans (2024-2027) sur 4 volets, avec le recrutement d'un chargé de mission :

- Concertation, animation et suivi des avancées sur chacune des îles ;
- Juridique : veille, référencement des actions et propositions ;
- Prospective et expérimentation ;
- Sensibilisation.

Adaptation au changement climatique à 2030 et 2050 / projet

Les effets du changement climatique se faisant ressentir de manière encore plus pressante sur les îles du Ponant, l'AIP réfléchi à un programme d'actions à horizon 2030 afin d'accompagner les îles du Ponant à l'adaptation au changement climatique.

Calendrier prévisionnel :

- 30 mai 2024 : définition des sujets sur lesquels il nous semble pertinent de travailler pour l'AIP (sujet réunion des maires)
- 2ème semestre : montage du programme et pistes de financements
- 2025 : début du programme

Partenariats et actions internationales

L'AIP poursuivra son partenariat avec le Conservatoire du Littoral.

Au niveau international, l'AIP confortera les îles avec les îles de la Madeleine, le réseau ESIN et la CRPM.

3- Organisation interne AIP - 2024

En 2024, l'équipe de l'AIP comptera jusqu'à 9 personnes : 4 CDI (3,8 ETP) et 5 CDD en renfort temporaires.

Nouveau SIRET : 304 605 256 00102

BUDGET PREVISIONNEL 2024 – Charlotte COURANT

(Voir annexe)

INTERVENTION FESTIVAL LES INSULAIRES - Sylvie GROC, Jean-Benoît BEVEN, Thierry ROLLAND

Bonjour à toutes et tous, tout d'abord, en tant qu'ancienne adjointe de Bruno NOURY à la mairie de Yeu pendant douze ans, je vous remercie pour l'hommage qui lui a été rendu parce que c'est aussi grâce à lui que nous avons pu lancer le festival il y a treize ans à l'île d'Yeu. C'est un personnage important pour nous pour plein de raisons.

Quand on a lancé ce festival, on a dit « on fera le festival sur toutes les îles », les petites îles ont dit : « ça m'étonnerait », jusqu'ici, on a réussi notre challenge, pratiquement, on n'a pas tout à fait fini le tour des îles du ponant, il reste encore deux îles. En 2024 ce sera l'île de Sein, qui mérité d'avoir ce festival, car les sénans sont excessivement motivés, ce qui nous booste, même si on a des difficultés sur l'île de Sein, comme on en a sur toutes les îles, mais c'est vrai peut-être un peu plus à Sein. On fera ce festival, et le festival des insulaires qui s'est tenu sur les petites îles ont été une grande réussite, peut-être même plus que sur les grandes. Je pense que le festival à l'île de Sein sera très, très chaleureux, même si ce sera un plus petit festival. Je vous remercie de le soutenir, parce que je pense qu'il est très important pour beaucoup d'insulaires.

Je remercie l'AIP pour ce temps de parole, nous allons vous faire un petit bilan de la dernière et 10ème édition à Houat qui à tout point de vue, on le dit chaque année, a été une réussite, grâce à la météo qui nous a bien aidé, on a eu peur, les prévisions étaient assez catastrophiques, le maire a eu la bonne idée de prendre un arrêté municipal et de mettre dans le coup le recteur, visiblement ça a bien marché, c'est une idée à retenir pour l'avenir ! Nous avons eu 4500 visiteurs estimés sur les 3 jours, selon les chiffres de la Compagnie Océane, en ajoutant les plaisanciers, très nombreux grâce à la météo clémente. Ça a été une bonne fréquentation, les bateaux étaient bien remplis, mais pas trop de monde non plus car nous sommes vigilants pour ne pas être victime de notre succès, 4500 c'était très bien, ça nous a permis d'écluser tous nos stocks de nourritures et boissons, la boutique a bien fonctionné aussi, ce sont des recettes importantes pour nous, 900 couverts au repas de clôture, 12000 visiteurs sur le site Internet qui a été refait cette année. Tous les voyants étaient au vert.

Bonjour à tous, je vais vous faire un petit bilan rapide, au niveau des charges : 289 918 €, pour 289 866 € de produits, nous arrivons à un résultat de - 52 € pour cette année. Il y a 36 % de subventions publiques, 64 % d'autofinancement dont les sponsors et les recettes liées à la buvette, restauration et vente de produits.

Pour information, le budget de l'édition 2022 à l'Île-aux-Moines était de 295 000 € pour un bénéfice de 3 349 €. Nous avons dû faire face à l'augmentation de certains postes, l'équipement son, sur le textile, par exemple les polos sont passés de 19 à 25 €, il y a eu moins de visiteurs qu'à l'Île-aux-Moines, ce qui est normal puisque plus facile d'accès ; Et cette année, nous avons eu un surcoût de 2000 € sur les compagnies maritimes puisque nous avons dû affréter 4 barges alors que nous avions eu la gratuité avec la compagnie Izenah pour l'édition à l'Île-aux-Moines.

Nous rappelons les dates, habituellement c'est le 3^{ème} week-end de septembre mais cette année, nous avons décalé d'une semaine en raison d'un coefficient de marée de 114, on s'est dit que pour Sein, c'était plus raisonnable de décaler. Ce sera donc du 27 au 29 septembre.

RATIFICATION - RESOLUTIONS – APPROBATIONS – Olivier CARRE

RAPPORT MORAL 2023

Le rapport moral 2023 est approuvé à l'unanimité.

TRANSFERT DU SIEGE

La ratification par l'Assemblée générale du transfert du siège de l'Association au 4 bis rue de l'Océan – Keneah Sud – 56400 PLOUGOUMELEN.

La modification du siège est approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES 2023

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un résultat déficitaire de - 7 780 € à déduire sur le fond associatif. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux Administrateurs quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIONS ET DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

Après délibération et à l'unanimité, les orientations et le budget 2024 sont approuvées. Le Président est autorisé à mettre en œuvre les différentes actions présentées, dont celles liées au Contrat de Partenariat Etat-Région, et à solliciter auprès des financeurs les subventions inscrites dans chaque programme, et notamment, auprès de la Région Bretagne, la subvention de 100 000 € pour la mission d'ingénierie liée au Contrat de Partenariat 2021-2027 et celles dédiées aux missions d'ingénierie prospective.

PRISES DE PAROLES

Gilles PAGNY, Conseiller Départemental des Côtes d'Armor

M. Le Préfet, Mesdames Messieurs, les députés, Sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, cela fait beaucoup de monde, je suis impressionné. Merci à tous d'être ici. Je suis élu depuis 2 ans en tant que conseiller départemental et c'était une surprise, je ne m'attendais pas à y être, j'ai été désigné par délégation du Président Christian COAIL représentant pour l'AIP puisque je suis conseiller départemental du canton de Paimpol dont Bréhat fait partie et j'ai le plaisir de travailler avec Olivier CARRE, maire de cette île ; je le dis et je le répète à chaque fois, je suis ravi d'être ici, il y a une entente cordiale, il y a toujours un consensus qui est trouvé, il y a des discussions, après de temps en temps mais le consensus est toujours trouvé. Au nom du département des Côtes d'Armor, je suis fier de le représenter et d'y représenter l'île de Bréhat, et vous apporte toute ma sympathie.

Carole CHARUAU, Conseillère départementale de la Vendée

Merci d'avoir rendu hommage à Bruno Noury, qui nous manque, il était très attaché à cette association et grâce à son combat et à l'AIP surtout, on a pu obtenir cette dotation d'insularité. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Carole Charauau, conseillère départementale de la Vendée et maire de l'île d'Yeu, je remplace Bruno Noury depuis octobre. Je voulais remercier Denis de son accueil, c'est la première fois que je viens à Ouessant et je suis impressionnée, et surtout, je reviendrai. L'île d'Yeu est la seule île vendéenne non reliée au continent par un pont, elle a comme principal défaut de ne pas être bretonne mais nous sommes aussi têtus que vous, les bretons. L'AIP est très importante pour nous, elle a été le moteur pour nous permettre d'obtenir une dotation d'insularité par l'Etat. Aujourd'hui, la loi 3 DS nous nous permet de déroger à certaines obligations nationales, mais c'est difficile de le mettre en œuvre, demain il faudra essayer d'avoir un statut spécifique, sinon nous serons tous des îles musées, ouvertes d'avril à octobre. Si j'ai un message à faire passer à nos parlementaires, à nos autorités d'Etat : aidez-nous, vraiment, on n'en peut plus, on va mourir, et la colère des habitants est grandissante. On ne peut tolérer que des îliens ne deviennent plus que des expatriés : les îliens partent sur le continent, ce n'est pas possible, c'est notre ADN, notre territoire est ancré en nous, on a nos grands-parents enterrés sur l'île, toute notre famille y vit et on n'a pas envie de partir, aidez-nous à ce que le foncier reste pour les îliens de toutes les îles, aidez-nous à obtenir ce statut spécifique pour qu'on puisse rester chez nous, tout simplement. Merci.

Gérard PIERRE, Vice-Président du Conseil départemental du Morbihan

M. le Préfet de région, M. le Préfet du Finistère, Mesdames et messieurs les élus, Monsieur le Maire, cher Denis, très heureux d'être ici chez toi à Ouessant depuis hier, c'est trop court, on va être obligé de partir trop tôt ! J'ai un message à vous faire passer de David LAPPARTIENT, Président du Conseil Départemental du Morbihan et Karine BELLEC 1^{ère} Vice-Présidente qui était votre représentante du Morbihan avant moi, ils vous transmettent leur salut amical et regrettent beaucoup de n'avoir pu m'accompagner. Je rejoins le cri du cœur de Carole, même si je ne suis pas un insulaire, mes collègues de Houat, Hoedic et Belle-Île savent que je les connais bien puisque je vais fêter mes 20 ans au conseil départemental du Morbihan le 1^{er} avril prochain. Depuis 20 ans, j'ai plaisir à aller sur les îles morbihannaises et notamment Houat et Hoedic puisque faisant partie du précédent canton de Quiberon dont le suis le conseiller départemental et je sais ô combien vous vous battez pour la reconnaissance de votre spécificité, je ne vais pas redire la liste de vos prérogatives, besoins : logements et autres pour le logement etc ... je les connais toutes, ça fait 20 ans que j'entends ce débat, cette rengaine, cette volonté de vous faire reconnaître. Et c'est vrai, Mesdames et Messieurs les parlementaires, je rejoins ce qui disait Carole : il faut absolument trouver quelque chose de spécifique. J'entendais dans les discussions hier : « pourquoi la Corse a une reconnaissance dans certains domaines et nous, on nous oubli ? » Vous êtes tout petits et ne représentez pas la Corse... En tout cas je rejoins ce que vous dites. C'est la raison pour laquelle avec Karine Bellec, nous avons sensibilisé notre Président sur la spécificité de nos îles, (je parle pour les îles du Morbihan mais je comprends que c'est partout pareil), on lui a dit « il faut absolument que tu viennes te rendre compte de ce qui se passe ». Vous avez pu le constater, chers morbihannais, il nous a écouté puisque dès les élections passées, il s'est attaché à faire le tour de nos îles et aborder pour leur donner un coup de main : je veux parler du contrat territorial spécifique signé avec la Communauté de Communes de Belle-Île : en 2023, ce sont 1.9 M€ attribués à la CCBI et c'est un programme de 7 M€ jusqu'à la fin du mandat. Les autres îles n'ont pas été oubliées, toutes m'ont dit être soutenues par le département du Morbihan, c'est en tout 3.4 M€ alloués pour 2023 sur l'ensemble des îles morbihannaises dont la Belle-Île. Le message a été entendu par le président et par l'ensemble des conseillers départementaux du

Morbihan et je continuerai à me battre pour que ça continue ainsi à l'avenir, et j'en parlerai à Mme Muriel JOURDA, sénatrice et également conseillère départementale à qui j'ai envoyé un message hier soir au sujet de votre problématique, et je pense, Mme la sénatrice Mme GATEL que vous vous entendrez pour travailler sur la question que tous les insulaires attendent. A bientôt, merci.

Didier GUILLOU, Vice-Président du Conseil départemental du Finistère

Bonjour à toutes et à tous, Je remercie Denis pour son accueil et je voulais excuser M. DE CALAN, Président du conseil départemental du Finistère et M. Gilles MOUNIER qui est votre interlocuteur habituel et ne pouvaient être présents aujourd'hui.

Je voulais souligner l'outil précieux qu'est l'AIP qui travaille sur des problématiques très spécifiques : celles des îles qui sont parfois différentes selon les îles, mais ce sont des problématiques que vous partagez. Vous renvoyez une image constructive et volontariste, bravo pour cette façon de travailler qui donne une belle image. Je voulais vous assurer du soutien du Conseil départemental du Finistère, Le Président m'a encore dit ce matin « tu m'excuses, je suis désolée de ne pas pouvoir venir je suis disponible pour leur rendre visite autant que de besoin ». Il me rappelle souvent l'importance que les îles représentent à ses yeux, c'est un élément important du département du Finistère, de par son attractivité mais pas seulement, c'est une spécificité qui nous semble importante que l'on veut souligner à chaque fois. J'ai bien noté l'inquiétude pour le logement, je vais en dire un mot puisque c'est mon rayon, je suis Vice-Président en charge du logement et de l'habitat, ce problème n'est pas spécifique aux îles, c'est partout, ici il est encore plus cru, plus saignant, j'allais dire sans doute, mais c'est partout. On ne va pas le régler dans la semaine, et on va vers une catastrophe puisqu'on ne construit pas en une semaine, ça va aller en s'empirant. J'ai une mission assignée par mon Président : construire plus, pas de colloque, ça ne sert à rien le temps des colloques il est passé, il faut construire au maximum. Je préside Finistère Habitat, on faisait entre 130 et 160 logements par an, aujourd'hui j'ai une programmation de 400 logements, il faut construire, il n'y a pas de pièces à y mettre, c'est comme ça et même si c'est le pire moment pour le faire, le besoin de logements, c'est maintenant. Il y a deux ans, quand je suis arrivé, c'était 20 000 € de fonds propres, aujourd'hui c'est 50 000 €, c'est 30 % de hausse du coût de construction, c'est deux fois et demi plus de fonds propre, c'est vous dire si c'est le pire moment pour construire mais il faut y aller, on construit même si c'est difficile. Ce problème sera long à régler, ce n'est pas la peine de se bercer d'illusions, il faut faire feu de tout bois pour construire au maximum. La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, nous y sommes favorables, à condition qu'elle soit affectée à la construction de logements, et nous avons vu que c'est votre optique. C'est très important, cet argent c'est un levier de plus pour construire par les temps qui courrent. Même si c'est une taxe qui fait mal, je suis d'un secteur où les résidents secondaires sont aussi souvent des locaux qui ont hérité de leur famille, je peux vous garantir qu'ils n'apprécient pas mais il y a un effort à faire et tout le monde s'y met. Gilles Mounier, votre interlocuteur habituel, m'a demandé de vous rappeler qu'il restait à votre écoute, qu'il allait organiser une réunion des maires du Finistère d'ici l'été, qu'il souhaitait vous rencontrer, vous rappeler que le Pacte Finistère 20230 est à votre service, également pour construire, c'est une possibilité et que désormais, le système est simplifié et les projets sont à la demande des mairies, vous êtes les décideurs, je vous souhaite bonne continuation, longue vie à l'AIP et merci pour votre accueil.

Laurence FORTIN, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne

Bonjour à tous, et toutes selon vos titres et qualités, je vous redis ma satisfaction d'être à nouveau parmi vous, même si cela ne fait pas 20 ans (depuis 2015) et au quotidien, je sais que Denis PALLUEL

est à vos côté, on a toujours un élu référent en charge des îles et là, c'est un îlien, c'est encore mieux. Ce qui me semble important aujourd'hui, avec une association qui a déjà un peu plus de 50 ans d'existence, c'est de voir, de se dire qu'elle a déjà réussi à résoudre de nombreux défis et je pense que la question du surcoût insulaire qui indirectement est moins évoquée aujourd'hui, c'est parce que collectivement, à force d'avoir travaillé collectivement, ensemble, les uns et les autres, il y a eu une forme de réponse qui a été apportée et qui permet de commencer à répondre aux besoins des îliens. Alors bien sûr, on peut se dire que ce n'est peut-être pas suffisant et il y a encore plein de sujets à traiter et c'est pour cela que cette association est en ce sens très importante, d'abord que je pense que vous êtes d'abord confrontés aux défis auxquels les uns et les autres, en Bretagne, sont confrontés ensuite. Il y a la question du logement qui est très prégnante ici sur les îles, ça pointe en Bretagne depuis quelques années, la pression monte. La question de la protection de la biodiversité, c'est évoqué par vos travaux, nous avons le même sujet, ça veut dire que tout ce que vous faites, nous sert aussi à l'échelle de la Bretagne. J'ai envie de soulever un 2^{ème} point qui me semble important, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exemples comme l'association des îles du Ponant où l'on ait, l'ensemble des collectivités, des partenaires à travailler vers un objectif commun : Etat, Région, départements, avec des élus locaux et l'ensemble des partenaires qui sont mobilisés autour de l'association des îles du Ponant vers des ambitions communes et partagées, c'est assez exemplaire et c'est aussi ça qui contribue à résoudre un certain nombre de sujets. Je ne sais pas si c'est encore l'heure des colloques, mais je reste persuadée qu'il n'y a pas de sujet qu'on arrive à résoudre seul. Mais par contre, les sujets, quand on les partage, quand on travaille ensemble, quand on essaie collectivement de trouver des solutions, on y arrive plus facilement et c'est ce qui se passe avec l'association Les îles du Ponant et en ce sens je veux saluer le Président et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour que l'association fonctionne. On a un contrat signé à l'île de Batz, 2021-2027, de 6M€ avec des ambitions. On aurait envie dire que le soutien de la Région Bretagne se fait au travers de ce contrat ; je ne parlerai pas de l'ensemble des autres politiques mais nous avons regardé depuis 2021, depuis note élection c'est un peu plus de 26 M€ octroyé en faveur des îles par des aides directes ou indirectes, à des soutiens à des acteurs économiques, à des projets de cohésion, de formation, bref un certain nombre de politiques régionales qui contribuent à faire qu'on vive à l'année, A L'ANNEE, et c'est bien ça l'ambition que nous avons au Conseil Régional de Bretagne et qui est partagée, qu'on vive à l'année sur nos îles, parce que la Bretagne sans ses îles, ce ne serait pas la Bretagne, on y perdrat une partie de notre âme et on a des îliens qui ont le droit de vivre à l'année sur leur territoire. Et comme cela a été évoqué, quelques mots sur les institutions et le droit à l'expérimentation : peut-être qu'il faut se dire qu'on a des singularités de part et d'autre, ici on est sur des îles qui ont des singularités et il y aura d'autres territoire qui auront leur singularité propre ; le président de région plaide régulièrement pour qu'on ait des adaptations spécifiques aux besoins des territoires ; qu'on l'appelle autonomie, différenciation, ou autre, trouvons le terme générique qui puisse nous faire converger vers l'objectif qui consiste à pouvoir mener les politiques publiques qui répondent concrètement aux besoins de nos habitants, je pense que c'est cela l'objectif que nous devons rechercher dans une république, bien entendu avec des adaptations locales, parce qu'ici sur une île on ne peut avoir exactement la même exigence et je le disais tout à l'heure au Maire d'une des îles : qu'il a les mêmes pouvoirs que la maire de Paris, en théorie, mais ce n'est pas le cas concrètement, ce n'est pas la réalité. Il y a un moment où il faut être en situation d'adapter les choses, le tout dans un cadre fixé. C'est en tant cas la parole que porte régulièrement le Président de Région qui vous salue également.

Françoise GATEL, Sénatrice d'Île et Vilaine et Présidente de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation

M. Le préfet de Région, M. Le Préfet de Département, à vous tous que j'englobe en vos grades et qualités, je suis heureuse de représenter ici le Président du Sénat G. LARCHER, qui a toujours le grand mérite de bien connaître les îles du Ponant parce qu'il lui arrive d'y séjourner et de pêcher (aller à la pêche... vous ne répéterez pas ...) sur l'île de Batz. M. Le Président, je suis ravie de votre accueil, et M. le Maire, je suis très touchée des propos de Denis Palluel puisqu'il a dit que j'étais sénatrice du Finistère, je ne veux pas d'histoires avec mes collègues sénateurs, qui sont désolés de ne pas être là, je vous apporte leur amitié, je prends ça comme un compliment, cela veut dire que je suis adoubée, cher Denis, et j'en suis fort aise. Je ne suis que sénatrice d'Ille-et-Vilaine et la Bretagne a souvent beaucoup à dire de l'Ille-et-Vilaine mais au fond, de moi-même, je suis morbihannaise. Cher Denis, je suis venue à Ouessant l'année dernière, et qui vient à Ouessant une fois revient, je suis venue à Ouessant, pour vraiment, que des collègues du Gard, de l'Ardèche du Nord et d'ailleurs, vivent ce qu'est l'insularité, ne serait-ce que par le temps de voyage, par l'appréhension de ce que sont vos particularités, l'exigence, vos besoins et la manière dont vous solutionnez. Je crois que ça a été réussite, car ils parlent encore du temps qu'il faut pour venir à Ouessant. En 2021 Denis, tu étais Président de l'association, tu as écrit au Président du Sénat en disant qu'il y avait une particularité des île du Ponant et qu'il fallait les reconnaître, et on l'a fait avec les députés dans la Loi 3DS, à l'initiative du député du Morbihan d'ailleurs, au Sénat on a réussi à inscrire la particularité des îles du Ponant, et on a fait ce que Laurence a appelé de la Différenciation, c'est-à-dire que vu de Paris tout semblait uniforme alors que dans les territoires, il y avait des choses différentes à faire pour une égalité de droit et vous savez que le Président du Sénat y est très attentif et que nous n'avons de cesse de pousser la voix de territoires qui sont différents et vous pouvez compter sur nous. Ceci dit, M. Le Préfet, vous me pardonnerez, vous n'êtes pas obligé d'entendre, notre pays ne peut pas se défaire d'une culture centralisatrice et confond égalité et uniformité, alors que nous pensons qu'il y a une égalité de droit mais que pour que tous les citoyens aient accès aux mêmes droits, il faut des moyens différents. Nous ne disons que cela et nous ne sommes pas Corses, il faut quand même qu'on le dise (et éventuellement même le répéter). Cette association, le Président du Sénat y est très attaché et moi aussi, je suis Présidente de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation ; et je vois deux types d'élus : il y en a quelques-uns, ils ne sont pas nombreux, qui gémissent un peu qui disent « c'est dur, on ne pas y arriver » oui, c'est vrai, c'est inhérent à la fonction, alors que vous, vous avez cette force collective, de solidarité, de l'entraide et surtout, l'un d'entre vous l'a dit avec beaucoup d'émotion, cet attachement à vos territoires, qui comme ne doivent pas, a dit Denis être des annexes, ce ne sont pas des réserves pour touristes, ce sont des lieux de vie essentiels à la République dont nous avons besoin et vous, vous portez, alors vous avez tous un ADN breton : vous êtes volontaires, pugnaces, parfois vous grognez, parfois vous râlez plus fort mais votre force elle est là : parce que vous apportez des solutions et au Sénat, nous sommes très attentifs à ce que vous proposez parce que vous inventez toute sorte de possibles.

J'ai une proposition à faire, il va y avoir bientôt une Loi sur le logement, le gouvernement l'a annoncé, c'est aujourd'hui un sujet universel mais particulièrement crucial ici car on n'est en train de dévitaliser nos îles. Au Sénat, j'ai proposé qu'on fasse un petit groupe informel des îles du Ponant, on ne va pas faire un petit groupe de rebelles, mais nous allons faire une groupe positif comme vous et constructif pour contaminer un peu : aller expliquer aux autres ce que vous êtes, et on a en a parlé avec Didier LE GAC qui se propose de faire la même chose à l'assemblée parce qu'il faut qu'on porte d'une manière constructive et que ce ne soit pas une rupture avec l'unité de la République, que l'on porte ça et pour que vous puissiez vraiment faire les choses, et je sais que le Président de la Région Bretagne, est très attentif à cela, il porte bien cette voix, d'ailleurs, la délégation des collectivités va l'auditionner très prochainement. Et ce que vous faites tout le temps : invitez vos députés et sénateurs à venir voir, il faut que tous ensemble, l'on porte d'une manière positive ce qui vous motive et ce que vous portez : le développement durable de vos îles ... Je ne vous promets pas le grand soir, mais il faut qu'on soit

vraiment positifs, parce que vous le valez bien. Et j'ai un dernier message personnel à l'attention de Ouessant de la part du Ministre de l'écologie M. BECHU avec qui j'ai échangé hier soir : il salue les producteurs de miel d'Ouessant et surement tous les ouessantins, j'en suis sûre.

Mélanie THOMIN, Députée du Finistère

Je salue à nouveau les uns et les autres, eux que je n'ai pas encore vu, MM. les Préfets, chers collègues parlementaires, Mme la Vice-Présidente de Région, chers collègues des départements, Mesdames Messieurs les maires, Mesdames Messieurs, merci de me donner la parole cet après-midi. Votre assemblée générale, c'est d'abord l'occasion pour la députée de la circonscription de venir à Ouessant et ça c'est une très bonne occasion, pour venir échanger avec ceux qui au quotidien sont les porteurs des politiques publiques pour nos îles. Nos communes insulaires sont des territoires d'irréductibles passionnés, ceux qui se battent pour faire vivre une population à l'année et merci Denis de m'initier à ces grandes questions des insulaires qui ont des problématiques importantes pour notre territoire. Des territoires qui font la fierté de toute la Bretagne, vous êtes pleinement dans notre identité régionale et en saison touristique comme en pleine tempête, c'est Ouessant, Sein, Molène que l'on part interroger dans les médias et c'est une certaine fierté d'entendre à ce moment le flegme ouessantin quand nous les terriens, nous sommes en panique dans nos communes. Des territoires qui sont très observés, suscitant l'intérêt des chercheurs, des scientifiques, des porteurs de projets économiques mais aussi des responsables politiques. Je voulais avoir un brin de réflexion sur un sujet qui nous emmène peut-être un peu plus loin que nos îles : c'est le fait que dans le contexte actuel, notre pays porte une certaine responsabilité dans la gestion des espaces maritimes, et on le dit souvent, la France est une puissance maritime qui s'ignore, sans doute, une puissance à réaffirmer au-delà de la puissance de combat mais dans un contexte bien particulier qui est celui de la montée des conflits avec nos routes maritimes en mer Rouge par exemple, avec nos câbles sous-marins qui sont des intérêts vitaux majeurs et au-delà de cette puissance maritime, comment au cœur de tout cela nous mettons en valeur nos communes insulaires pour promouvoir ce potentiel français et en particulier breton et ce développement des territoires maritimes, de la culture maritime qui mérite toute l'attention de nos politiques publiques dans le contexte. Les îles du Ponant tiennent une place essentielle pour contribuer à faire rayonner et à transmettre ce potentiel qui demande à être davantage exploré et accompagné dans la période. J'évoquais cette géopolitique, ce qui me permet de faire le lien avec le nécessaire esprit de résilience de nos concitoyens dans ce contexte, un esprit de résilience qui est naturellement cultivé au sein des communes insulaires et nous devons en tant que citoyens apprendre à nous adapter, et ce n'est pas simple, face à la multiplication des aléas climatiques, aux changements climatiques car la nature aime nous rappeler à l'ordre. Dans ce contexte environnemental, la gestion de nos ressources, la gestion de nos biens-communs est un enjeu politique fort, avec la rénovation de nos cales et de nos digues par exemple, c'est un vrai sujet. Quelques jours avant la tempête Ciaran, à l'Assemblée Nationale, j'avais fait adopter un amendement de 50 M€ pour la rénovation et la consolidation de nos cales et digues de nos territoires, amendement adopté mais bien sûr balayé par le 49.3 un peu plus tard. Tout cela pour dire que ce sont des sujets centraux et des réflexions majeures à mener y compris au parlement.

M. Le Préfet GUSTIN, sans évoquer avec vous l'autonomie de la Bretagne, il y a une capacité à cultiver qui est celle de l'autonomie des îles en matière d'énergie renouvelable, en matière d'agriculture, mais aussi pour la gestion de l'eau et de l'assainissement, ce sont des objectifs majeurs. La Bretagne résiliente, c'est la Bretagne des îliens, forcément précurseurs comme le disait tout à l'heure ma collègue Laurence FORTIN. Devancer des situations de crise suppose d'anticiper les situations de vulnérabilité : être autonome pour se chauffer, l'exigence du mix-énergétique, ne pas forcément dépendre du continent en fonction des situations, développer des productions locales, mieux gérer la

ressource en eau pour contourner les pénuries ... En clair : réinventer et améliorer la gestion de nos service public, comme la gestion de nos déchets par exemple aussi. Les communes insulaires ont l'habitude de porter des projets lourds de sens et qui inspirent le continent, à condition de nous donner les moyens de mettre en œuvre ces politiques de transitions, à condition d'accompagner les communes insulaires pour prélever leurs taxes, à lever la ressource, imaginer des dispositifs dérogatoires pour faire de la différentiation territoriale. Pour le prélèvement des taxes, cela paraît là une évidence et là où la loi n'autorise pas ou plus certains dispositifs, il semble évident que nous avons tous une responsabilité à porter l'autonomie fiscale de nos collectivités insulaires.

Les îles du Ponant, c'est aussi la préservation de la biodiversité, parmi nos races bretonnes, nous pouvons citer celles qui sont promues au salon de l'agriculture comme l'abeille noire Ouessant, vulnérable face aux virus, c'est un dossier partagé entre Ouessant et Groix.

Je voulais terminer mon intervention en vous parlant également du contexte social, je suis députée de la 6ème circonscription du Finistère, en clair pour résumer, c'est un territoire de zone enclavé : il y a Ouessant, les presqu'îliens à Crozon, il y a le Centre Bretagne qui se sent aussi parfois, souvent et de plus en plus insulaire et pour les habitants à l'année, l'insularité à Ouessant et dans les îles du Ponant, ce sont aussi des contraintes, des besoins et des attentes spécifiques et la mairie, les collectivités locales îliennes que vous êtes, sont le premier rempart du service public, il y a un enjeu fort du maintien et de la promotion des services publics sur les îles et pour le maintien de ces services publics l'activité, du commerce, il est nécessaire d'envisager ce service public tourné vers ceux qui vivent toute l'année : le quotidien et les contraintes des îliens, l'isolement hors saison, la hausse des prix dans le contexte d'inflation, et ceux qui subissent parfois aussi la contrainte des emplois précaires car saisonniers. Pour le maintien également des classes dans nos communes, c'était le combat de l'île de Batz l'année dernière, un combat fort en Finistère au global, pour l'accès à un service public d'éducation de qualité pour les jeunes îliens.

En matière de logement, je n'en dirai qu'un mot : accompagner les résidents à l'année, c'est une priorité dans leur parcours d'accès au logement. C'est une question brûlante, partagée au parlement, les contraintes s'accélèrent par la flambée du prix l'immobilier, les résidences secondaires : une maison sur deux avec les volets fermés à Ouessant hors saison, la prolifération des locations de meublés touristique générés via les plateformes en ligne. Nous ne pouvons pas abandonner nos collectivités insulaires et Mme la Maire votre message est bien entendu. Nous avons des outils clairement identifiés pour lutter contre ce mal logement sur les îles, c'est un combat partagé et qui nécessite plusieurs étapes pour montrer notre force de frappe dans le travail législatif, en cohérence avec vous les maires insulaires. A l'Assemblée Nationale, nous avons été particulièrement mobilisés sur ces questions d'accès au logement, nous avons fait voter avec le député ECHANIZ et la députée LE MEUR la suppression de la niche fiscale Air BNB malgré les pressions répétées de Bercy, il faut le dire. C'est un vrai combat et une vraie victoire du parlement, car le but, c'est avant tout de réguler les zones en tension, de redonner du sens aux locations à l'année et le parlement n'est pas peu fier d'avoir mené cette bataille qui représente un combat fort pour les territoires que nous représentons à l'Assemblée Nationale. En clair, souhaitons-nous encore des îles sous cloche, réservées aux touristes ou aux résidents secondaires ou favorise-t-on le soutien de ceux qui sont prêts à faire vivre leur territoire à l'année, de la petite enfance jusqu'à l'EHPAD. Vivre et travailler au Pays, cela vaut aussi pour les îles du Ponant. Dans quelques semaines ou quelques mois, en juin, le Président de la République sera à l'Île de Sein pour les commémorations et j'espère que ce temps sera une occasion sans doute forte de mise en lumière des attentes, des potentiels, et des projets des îles du Ponant. En tout cas, vous pouvez compter sur moi pour relayer un certain nombre de vos attentes. Sur vos îles, on commémore, bien sûr, mais on est aussi surtout résolument tournés vers l'avenir, ravis de travailler avec vos collectivités respectives pour soutenir vos ambitions et la dynamique transfrontalière que vous incarnez par toutes les îles ici représentées aujourd'hui. C'est un peu le combat qui me fait penser à celui de l'accès aux

soins en centre Bretagne, peu importe le département où l'on réside, finalement le combat est commun pour nous mobiliser tous ensemble. Longue vie aux îles du Ponant.

Ha bevet Breizh ! (*Et vive la Bretagne !*)

Philippe GUSTIN, Préfet de Bretagne

M. Le Président de l'association des îles du Ponant, Madame et Monsieur les Députés, Mme Le Sénateur, Mme La Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne, Messieurs les Vice-Présidents des Conseils départementaux, Madame, Messieurs les conseillers départementaux, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs, d'abord un grand merci de m'avoir invité à cette assemblée générale, car sans parler de ma vie et de mon œuvre, j'ai passée huit ans de ma vie sur les îles (sous d'autres latitudes) mais je le disais en arrivant, j'ai quand même encore quelques réflexes de ce qu'est cette vie, n'y voyez pas malice, je dis souvent : l'insularité rend fou, ce n'est pas une mauvaise approche : on se retrouve dans des endroits fermés où on tourne toujours à peu près dans le même sens au quotidien, où on rencontre les mêmes gens et on a des préoccupations qui sont naturellement différentes de celle du continent. On a cette ligne d'horizon qui est en général vierge et de l'autre côté le continent où il faut aller parfois, parce qu'on en est dépendant parfois ; je suis d'ailleurs heureux de ne pas avoir entendu tout à l'heure dans vos revendication la continuité territoriale parce que pendant des années et des années, quand j'étais en Outremer Directeur du cabinet du Ministre des outremer, on insistait tout le temps sur cette nécessité de la continuité territoriale, qui est d'une complication complètement folle. Moi, je reste persuadé et c'est intime en moi que les îles peuvent être un modèle et en particulier un modèle de ce qu'on cherche aujourd'hui qui est un grand mot : celui de la souveraineté, c'est-à-dire d'être capable de s'assumer autant que faire se peut car il y aura toujours une dépendance par rapport aux autres. Et c'est en cela je pense, que cette association des îles du Ponant qui est désormais plus que cinquantenaire, elle a permis de vous fédérer et de construire des solutions, des réponses communes à tous ces enjeux de l'insularité, alors certes, et je l'entends, et je vais en parler, il y a beaucoup à faire encore, mais il y a aussi beaucoup de choses ont été faites, je ne reviendrai pas sur la situation spécifique de vos îles inscrite dans la Loi 3DS, mais c'est un outil supplémentaire pour justement permettre d'avancer et de décliner sur vos territoires des dispositifs de droit commun en ayant toujours cette prise en compte de vos spécificités. Naturellement, j'évoquerai quand même les contrats de plan Etat-Région, où avec la Région, nous avons pris en compte les enjeux auxquels vous êtes confrontés, et j'y reviendrai : le logement, la diversification de l'économie, la transition écologique, la biodiversité, l'accès aux services, notamment aux soins, et je sais à quel point c'est important quand on est sur une île, et tout cela, là aussi, on estime à une cinquantaine de projets inscrits au Contrat de Plan avec la Région et les départements et qui permettent des avancées substantielles. Mais je ne voudrais pas limiter les choses uniquement sous un angle de subvention. Il y a deux sujets que je voudrais évoquer devant vous parce-que vous l'avez évoqué à plusieurs reprises : le premier, c'est l'accès au logement. Comme Laurence FORTIN l'a dit, ce n'est pas un sujet insulaire, à tel point que j'étais à peine arrivé en Bretagne, j'ai déclaré dans la presse que ce serait ma priorité. Le problème du logement, c'est d'abord que c'est l'une des politiques publiques des plus compliquées qui soient : elle est illisible parce que il y a imbrication entre les différents niveaux de collectivités, et ce qu'on entend en parlant de logement, ça peut aller de l'hébergement à la maison individuelle en passant par le logement social, et il y a une imbrication des financements, une imbrication des zonages, des fiscalités et pourquoi le Préfet que je suis a estimé que cela devait être sa priorité : parce-que je pense que spécifiquement en Bretagne, et là je fais la comparaison avec d'autres Régions, la problématique du logement, elle fait porter un risque au territoire sur deux choses, d'abord pour développement économique du territoire parce-que

lentement mais sûrement, et je bouge beaucoup en Bretagne et échange avec des collègues maires qui me disent qu'il y a de l'emploi mais il n'y a plus de logement pour loger les gens, et je ne parle même pas de la spécificité des saisonniers. Et deuxièmement, pourquoi je m'en soucie, parce-que je crois que cette question du logement, lentement mais sûrement, si on ne la prend pas à bras le corps, et nous sommes plusieurs, j'ai évoqué les assises du Logement avec le Président Loïg CHESNAIS-GIRARD, c'est un risque pour notre cohésion sociale bretonne et je vais même oser un gros mot : c'est un risque même identitaire. Concrètement, je ne souhaiterais pas, même si on a déjà quelques manifestations sur notre territoire, qu'on ait la Bretagne aux Bretons comme la Corse aux Corse, car ceci est faux. Quand on regarde, et vous me l'avez dit quand je vous ai demandé quel est le pourcentage de breton qui sont propriétaires de résidences secondaires ou parisien ou d'étrangers, et vous connaissez vos chiffres parce-que vous connaissez votre population, on ne peut pas exclure, on ne peut construire sur l'exclusion. Donc, encore une fois sur ces questions de logement, tout est compliqué, nous avons avec le Président Loïg CHESNAIS-GIRARD le 2 février dernier organisé des assises du logement à Quimper ; plusieurs petits sujets qui peuvent vous concerter : d'abord, 80% des logements que nous occuperons en 2050 existent déjà aujourd'hui, je rappelle cette réalité parce-que certes il faut construire dans des temps difficiles avec tout ce qu'on sait sur la hausse des taux, le foncier etc ... coûte que coûte, il faut d'abord et en premier lieu rénover et en particulier faire la transition énergétique de nos logements, parce-que nous avons aussi cette spécificité en Bretagne d'une population propriétaire de logement, propriétaire souvent de maisons individuelles qui sont des passoires thermiques et nous avons cette spécificité que n'ont pas d'autres régions de propriétaires pauvres de passoires thermiques, population qui cumule tous les handicaps parce qu'ils n'ont pas les moyens de rénover leur maison, parfois plus les moyens de la chauffer, ils ne peuvent pas la vendre, car là-aussi et pardon, je vais peut-être vous choquer, ils ont parfois mis toute leur vie dans cette maison individuelle pour la transmettre à leurs enfants ou à leurs petit-enfants et ça c'est pour eux un crève-cœur. Cela suppose des évolutions de mentalité, mais j'insiste d'abord sur la nécessité de cette transition énergétique parce-que là, elle a une importance cruciale et nous avons des dispositifs, que je sais compliqués et sont en cours d'évolution pour être simplifiés, je pense à la prime Rénov ou la Prim'Adapt parce-que qu'on aussi le sujet du vieillissement dans les logements, tous ces outils, il faut les mobiliser. Deuxième chose, on a une spécificité propre aux îles et propres aux cités balnéaires, mais aussi à tout ce qui est agricole : c'est le logement du saisonnier, parce-que pour que vous puissiez avoir une activité économique sur vos îles, il faut que vous puissiez loger les gens qui travaillent pour ceux qui viennent en vacances en particulier, j'ai demandé à chacun des Préfets qu'ils y travaillent pour regarder toute la souplesse que l'on peut mettre avec du logement modulaire, je sais qu'il y a la Loi Littorale mais nous pouvons et pour l'avoir fait dans d'autres territoires insulaires compliqués comme à Saint Martin, Saint Barthélémy ou en Guadeloupe, nous pouvons avoir une réponse adaptée en termes de logements modulaires pour des saisonniers sur des territoires insulaires. Je suis à votre disposition pour travailler là-dessus parce-que c'est une réponse qui peut être très rapide et qui doit être mobilisée. Je sais que vous faites déjà énormément de choses y compris dans le Contrat de plan Etat-Région, pour avoir un parc spécifique de logement, pour le pérenniser, je sais que vous le faites pour vos professionnels, pour les saisonniers, mais on peut sans doute aller plus loin.

Le deuxième point que je voulais évoquer avec vous, que j'ai déjà un peu esquissé, c'est l'enjeu de la planification écologique, et les îles n'échappent pas, naturellement, à cette problématique de tendre à horizon 2050 vers l'objectif de zéro émission carbone. Et là encore, mes expériences de Préfet de territoire insulaire me poussent à dire : essayons au contraire d'expérimenter sur des petits territoires avec toutes leurs vulnérabilités et toutes leurs spécificités des dispositifs que l'on pourrait généraliser sur d'autres. Quand j'étais en Guadeloupe, nous avions le projet, un peu bouleversé par le Covid, d'avoir une île zéro carbone, c'était à Terre-de-Haut, on n'en était pas loin, ça supposait là-aussi des évolutions de mentalité et de l'acceptabilité, (quand nous sommes arrivés tout à l'heure, Monsieur le

Député m'a montré au loin des endroits où il y aurait pu avoir des projets d'éoliennes ou autres, que l'architecte des bâtiments de France a dit ceci ou cela) et tout ça je l'entends, je suis à votre disposition, et les préfets sont là pour ça, pour regarder avec vous comment on peut utiliser les contraintes à venir comme des avantages et comment on peut expérimenter sur vos territoires. Mille merci de votre accueil et si vous le permettez, je vous propose de bien vouloir m'inviter sur chacune de vos îles respectives, j'ai fait un pari idiot (les paris sont toujours idiots mais celui-là n'est pas dangereux) de, au cours de mon mandat, faire toutes les îles et j'ai déjà commencé. Merci de bien vouloir m'inviter pour pouvoir me rendre compte un peu plus longtemps que quelques heures de la réalité de vos territoires. Merci à tous !

La séance est close à 15h30.





Pour clôturer cette journée, les participants ont pu visiter le hangar agricole et la distillerie, financés par la Contrat de Plan Etat-Région-Départements du Finistère et des Côtes d'Armor.





Le secrétaire,
Éric GRALL

Le Président,
Olivier CARRE